

Fumicide® DM

La sécurité alimentaire commence
dans vos bâtiments d'élevage avicole

L'OUTIL POUR LUTTER CONTRE LES INSECTES

LE PRODUIT

- Insecticide à large spectre à base de Deltaméthrine
- Dispersé par ULTRADIFFUSION®

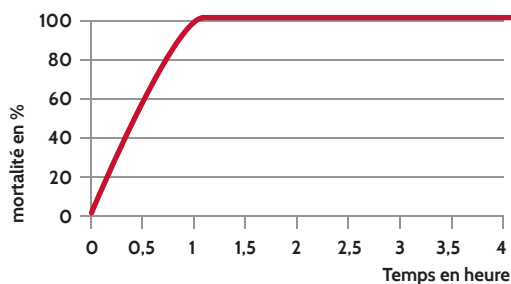
SES ATOUTS

- Très haute efficacité avec effet choc pour lutter contre ténébrions, poux rouges, mouches, et autres rampants et volants
- Produit persistant dans le temps
- Pratique et rapide à utiliser

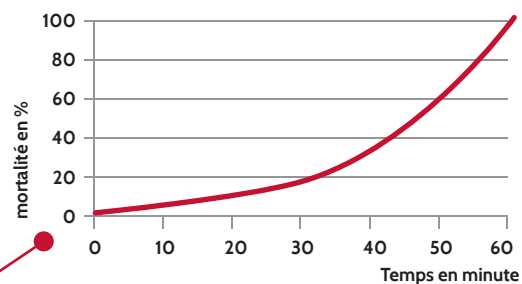
SES RÉSULTATS

Efficacité de Fumicide® DM selon insecte cible

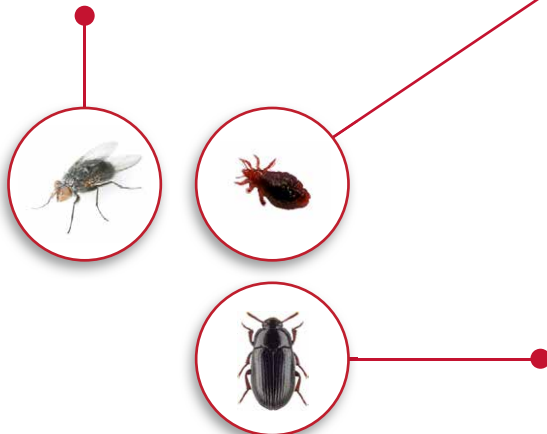
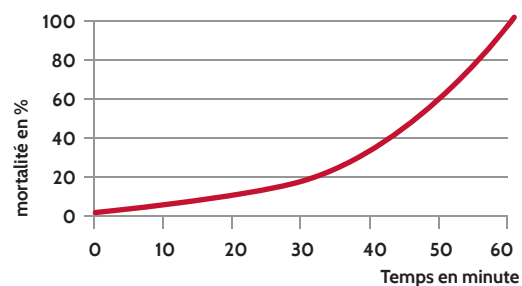
Mortalité de la Mouche domestique
(*Musca domestica*)
par exposition directe à la dose de 0,2g
de Fumicide DM/m³



Mortalité du Pou rouge
(*Dermanyssus gallinae*)
par exposition directe à la dose
de 0,5g de Fumicide DM/m³



Mortalité du Ténébrion
(*Alphitobius diaperinus*)
par exposition directe à la dose
de 0,5g de Fumicide DM/m³





Fumicide® DM

SON APPLICATION

Insectes cibles	TRAITEMENTS POSSIBLES
TÉNÉBRIONS	<ol style="list-style-type: none"> Dans l'heure qui suit l'enlèvement des animaux APPLICATION CONSEILLÉE POUR UNE EFFICACITÉ OPTIMALE : Pendant le vide sanitaire : Avant mise en place de la litière et après désinfection Mettre le bâtiment en chauffe (25°C) Attendre 4 à 6h (migration des ténébrions) pour réaliser le traitement Avant 2^{ème} désinfection
MOUCHES	<ol style="list-style-type: none"> Dans l'heure qui suit l'enlèvement des animaux Avant 2^{ème} désinfection
POUX ROUGES	<ol style="list-style-type: none"> Dans l'heure qui suit l'enlèvement des animaux Pendant le vide sanitaire : 3 à 6 jours avant l'arrivée des animaux Le traitement peut être renouvelé jusqu'à 3 fois selon le niveau d'infestation

- Disposer les boîtes au sol sur un support résistant à la chaleur.
- Respecter un temps de contact de 4 heures minimum.
- Ventiler après le traitement.



Fumicide® DM 50g jusqu'à 100 m³
 Fumicide® DM 100g jusqu'à 200 m³
 Fumicide® DM 250g jusqu'à 500 m³
 Fumicide® DM 500g jusqu'à 1000 m³

Type de bâtiment	Nombre de boîte(s) Fumicide® DM 1000g
400m ²	1 à 2
1000m ²	3 à 4
1200m ²	4 à 6
Pondeuse	Adapter au volume du bâtiment

1 boîte Fumicide® DM 1000g
 permet de traiter de 1000 m³
 à 2000 m³ selon insecte cible



Fumicide® DM : Usage biocide TP18, homologation BTR 0159. COMPOSITION : Deltaméthrine, non corrosif.
 Utilisez les biocides avec précaution. Avant utilisation, consultez l'étiquette et les informations concernant le produit.
 Fiche technique disponible sur demande.

conception : eretic brand consulting & design – crédit photos : ©iStockphoto.com/luvhotpepper theywentthatway